Nieurlet Infos n°32

Nous passons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars, + 1 heure À 2 h il sera 3 h

On perd une heure de sommeil

03/2023

Recensement de la population 2023

Compte tenu de la crise sanitaire, le recensement de la population de Nieurlet, prévu en 2022, a été reporté en 2023.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour l'accueil réservé à nos agents recenseurs.

En bref, le recensement permet à la fois de savoir combien de personnes vivent en France, d'établir la population officielle de chaque commune et ainsi prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Quant aux résultats pour Nieurlet, **908 habitants se sont recensés**. De ce fait, nous constatons une baisse de la population d'environ vingt habitants depuis le recensement de 2017. Toutefois, nous aurons prochainement le résultat définitif établi par l'INSEE. Nous ne manquerons pas de vous en informer .

ATTENTION TRAVAUX

En raison des travaux exécutés par ENEDIS rue des Champs, entre la rue de la Mairie et le chemin des Culottes,

La route sera fermée à la circulation, dans les deux sens de circulation

Le stationnement sera interdit, au lieu-dit des travaux le vendredi 14 avril de 9 h à 17 h

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Propriétaires, pensez à votre nouvelle obligation déclarative 2023

Si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements, vous avez jusqu'au 30 juin pour déclarer l'identité des occupants. N'attendez plus ! Faites-le dès aujourd'hui sur l'espace : **« Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr**

En cas de non-déclaration, vous risquez une amende de 150 €.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

Sur https://www.impots.gouv.fr/.../gerer-mes-biens...

Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet et n'ont pas la possibilité d'utiliser le site des impôts, un document "papier" pour réaliser cette démarche peut être retiré en Mairie .

Il vous est également possible de **vous adresser aux services du Bus Bleu** qui vient à Nieurlet chaque premier mercredi du mois, près de la salle polyvalente de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h .

Prendre rendez-vous au 03.59.73.49.50

ECOLE : Au regard de la situation sanitaire générale, le protocole sanitaire qui avait été mis en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023 est suspendu depuis mi-février.

Nous sommes donc revenu à une vie normale en abandonnant le protocole sanitaire pour l'école, la cantine, la garderie à compter du 6 mars 2023.

Prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire 2023-2024

Les inscriptions scolaires pour 2023-2024 on eu lieu en février. 2 dossiers ne sont pas rentrés.
Des familles se sont rapprochées de la mairie pour des demandes de permis de construire et devraient arriver courant 2024. Voici les chiffres au 28 Février

CYCLE 1 : 6 TPS—6 PS -8 MS—3 GS
CYCLE 2 : 11 CP -10 CE1 -7 CE2
CYCLE 3 : 7 CM1—10 CM2 soit un total de 68 élèves à ce jour.

Pour toute inscription ou renseignements : vous pouvez contacter La Directrice Mme RENARD au 03 21 88 07 91

RAPPEL besoin d'aide dans vos démarches administratives : Pôle emploi, Caf, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques, papiers d'identité, carte grise ...
le bus bleu est présent sur NIEURLET chaque 1er mercredi du mois.
Près de la salle polyvalente de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h .
Il est conseillé de prendre rendez-vous au 03.59.73.49.50
ou par mail à: franceservices@lenord.fr

RAPPEL DES COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU SSD (DIRECTION TERRITORIALE DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE DES FLANDRES) MME HEMELSDAEL Tél 03 59 73 46 50

Retour en photos sur l'opération "j'en pince pour mon marais" Village et Marais propres :

12 bénévoles, dont deux enfants,

ont participé à l'opération de nettoyage organisé le dimanche 19 mars à Nieurlet. 16 sacs de déchets trouvés le long des rues de Nieurlet ont été ramassés.

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le bien-être de tous.

Concours des jardins d'ornement et potagers
Nouveau concept

Un premier passage du Jury au printemps :
le mercredi 26 avril 18 h
et un second passage début juillet, afin de découvrir l'évolution. Ce concours est organisé par la Municipalité.

Inscription en Mairie jusqu'au 15 AVRIL

SECHERESSE :

Pour la sécheresse qui a sévi en 2022, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre de l'année 2022, a été envoyée à la préfecture du Nord le 4 janvier 2023.

Dernières délibérations consultables en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Séance du 17 JANVIER 2023

SIECF - Cotisations communales au titre de l'année 2023

Par délibération en date du 28/11/2022, le Comité syndical du SIECF a décidé à l'unanimité, les cotisations 2023 comme suit :
- Electricité 4,00 € / habitant
- Gaz (uniquement pour les communes desservies en gaz au 01/01/2022) 0,60 € /habitant
- Eclairage public (option B Maintenance) 3,60 € / habitant ou déduction TCFE*
- Télécommunication 1,50 € /habitant
- Numérique 0,20 € /habitant

Ces cotisations communales peuvent être budgétisées, c'est-à-dire prise en compte dans le budget de la commune ou fiscalisées par une imposition additionnelle sur les impôts locaux communaux,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité
- de fiscaliser la cotisation communale Télécommunication due au SIECF, au titre de l'année 2023,
- de budgétiser les cotisations communales Electricité, Gaz et et Numérique, dues au SIECF, au titre de l'année 2023

Contribution Défense Extérieure Contre l'Incendie 2023

Action en défense devant le Tribunal Administratif de Lille, suite au dépôt d'une requête de la Préfecture du Nord, liée au permis d'aménager N°059 433 21 A0001 du 21 juin 2021

Vie associative sur le village (sous réserves de modifications éventuelles)

Dimanche 26 mars :
Danses en ligne à la Salle Polyvalente de 10 h à 12 h /NPT en partenariat avec MUSIKOM

Lundi 10 avril:
Concours « Pâques en couleurs » Remise des chocolats à la Salle Polyvalente,

Samedi 15 Avril :
Atelier Manuel /NPT à confirmer

Samedi 15 Avril :
Théâtre à la Salle Polyvalente, avec la troupe PANACHE ET COMPAGNIE

Dimanche 30 avril :
Parcours du cœur

Lundi 8 mai :
Commémorations au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente

Jeudi 18 mai : Brocante/NSL

Dimanche 21 mai :
DANSES EN LIGNE à la Salle Polyvalente, de 10 h à 12 h /NPT en partenariat avec MUSIKOM

Dimanche 21 mai :
BALL TRAP organisé par les Chasseurs

Vendredi 2 juin :
FÊTE DES VOISINS ET KARAOKÉ
À la Salle Polyvalente

Samedi 17 juin : KERMESSE APE

Dimanche 2 Juillet :
Journée Pêche/NPT à confirmer

Samedi 8 juillet :
Concours de cartes/NSL

Samedi 15 juillet:
FÊTE NATIONALE 20 h Concert REDLINE 'ROCK À la Salle Polyvalente, Feu d'artifice Ciel en Fête

Samedi 26 et dimanche 27 Août

NIEWERLEET en FETE

(Ducasse)

Dimanche 3 septembre :
Repas spectacle/NSL

CAJ

Prochain centre aéré du 17 au 28 Avril

NIEURLET POUR TOUS

Yoga toutes les semaines impaires à 10 heures jusqu'à fin juin

Pétanque en alternance avec le Yoga

RAPPEL

LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS, rue des champs, est strictement réservé aux particuliers et aux véhicules légers. **SONT ACCEPTÉS** : tontes de gazon et tailles de haies, petits branchages, plantes et végétaux fanés.

SONT INTERDITS !! bois - plastiques - encombrants - gravats (les ramener en déchèterie)

LES DÉCHETS TOXIQUES

Produits de nettoyage (détartrants, désinfectants...), de jardinage (engrais, désherbants...), de bricolage (peinture, solvants...), ainsi que tout déchet supposé "toxique" **sont à déposer dans les déchèteries de 9h00 à 12h00**
À WORMHOUT les 19 avril et 7 juin

À ARNEKE les 20 avril et 8 juin

SM SIROM Flandre Nord
Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères

Les déchèteries
ARNÈKE
BIERNE
CAPPELLEBROUCK
HONDSCHOOTE
STEENVOORDE
WORMHOUT
vous accueillent

Du lundi au samedi (hors jour férié) ***de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00***

RAPPEL : Tout dépôt sauvage est interdit et fera l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi matin fermé 14h00-18h00

Mardi 8h30-12h30 13h30-16h30

Mercredi Fermé

Jeudi 8h30-12h30 14h00-18h00

Vendredi 8h30-12h30 13h30-16h30

Une permanence est assurée par M. le Maire le lundi de 16 h à 18 h samedi matins de 9h à 10h ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL : mairie@nieurlet.fr

horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16 h 30 - 18 h

Mercredi et samedi 10 h - 12 h

Cette année, la Médiathèque, participera à BIB EN FÊTE

qui se déroulera du 16/09 au 26/11/2023

Autres activités du CENTRE SOCIO CULTUREL de WATTEN sur NIEURLET 2022/2023
en période scolaire

CLAS "coup de pouce" PRIMAIRE, le vendredi à la Médiathèque de 16 h 30 à 18 h.

CLAS "coup de pouce" COLLEGE, le jeudi à la Médiathèque de 17 h 15 à 18 h 45 .

ACCUEIL JEUNES /COLLEGIENS-LYCEENS, le mercredi de 14 h à 17 h à la salle polyvalente
Plus de renseignements au 03.21.88.34.77

Chaque vendredi de 10 h à 11 h PETITS CANAILLOUX 0 - 4 ans

(hors vacances scolaires) Activité Parents - enfants

Règlement fonctionnement inscriptions tarifs :

https://v-assets.cdnsw.com/.../f9ggx-Reglement-Les-Petits...)

pour plus d'infos contacter le centre socio culturel de Watten au 03 21 88 34 77

Associations du village, entreprises, commerçants, une info à nous transmettre, manifestations locales, portes ouvertes, faire connaitre votre activité) faites le nous savoir par mail à : ***nieurletinfo@gmail.com***

Vous rencontrez des difficultés. Vos élus sont à votre disposition pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE Rédaction : Martine SPETER

Assistantes : Séverine BELLEVAL, Danièle MOREL, Julie TALLEU, Ingrid MOREL.

Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/

https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/